

Ressources Humaines

REF : DRH2016014

Signataire : CF/RD

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR : Danielle MARINO

OBJET : Renouvellement de la convention fixant les relations de coopération entre la commune d'Aubervilliers et l'association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers".

EXPOSE :

La loi du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations des fonctionnaires reconnaît aux fonctionnaires un droit à la participation à l'action sociale, culturelle et de loisirs.

Depuis plus de 40 ans, la Ville d'Aubervilliers travaille dans ce but avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel d'Aubervilliers, en lui affectant des moyens matériels, financiers et humains.

Association loi 1901, le COS est soumis dans ses rapports avec la ville aux mêmes obligations que n'importe quelle autre association et notamment de disposer d'une convention fixant les relations de coopération avec la ville. La convention en cours date de 2009 et a été prorogée depuis lors. Il est proposé qu'elle soit actualisée et renouvelée pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | | |
|------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Mme CHERET Magali | Représentée par : | M. BEAUDET Pascal |
| M. KAMALA Kilani | Représenté par : | Mme VALLY Sophie |
| Mme TLILI Leïla, | Représenté par : | M. TLILI Mohamed Fathi |
| Mme KOUAME Akoua Marie | Représentée par : | M. CHOUDER Fethi |
| Mme NEDELEC Sozig | Représentée par : | M. DAGUET Anthony |
| M. CHIBAH Salah | Représenté par : | Mme GRARE Laurence |
| M. SANON Guillaume | Représenté par : | Mme MERCADER Y PUIG Maria |
| Mme RABAH Hana | Représentée par : | M. KARROUMI Sofienne |
| M. HAFIDI Abderrahim | Représenté par : | Mme KHELAF Djamila |
| M. VANNIER Jean-Yves | Représenté par : | Mme YONNET Evelyne |
| M. LOGRE Benoit | Représenté par : | M. GARNIER Daniel |

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Secrétaire de séance : Mme GRARE Laurence

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2016014

Signataire : CF/RD

OBJET :Renouvellement de la convention fixant les relations de coopération entre la commune d'Aubervilliers et l'association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers".

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu les statuts de l'Association «Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers»,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler la convention régissant les relations entre la Commune d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers »,

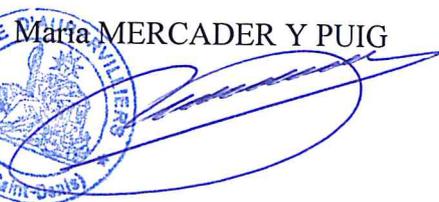
A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le renouvellement de la convention fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers », figurant en annexe de la présente, pour une durée de 3 ans du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

AUTORISE le Maire à signer cette convention triennale au nom de la Commune.

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG


Reçu en préfecture le : 16/12/2016

Publié le : 16/12/2016

Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG